



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction interdépartementale  
des routes Nord-Ouest**

## **ARRÊTÉ**

**Fixant le nombre de postes offerts aux concours externes et internes pour le recrutement d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État, branche « routes, bases aériennes » organisés au titre de l'année 2024 par la Direction Interdépartementale des routes Nord-Ouest**

**Le Directeur interdépartemental des routes nord-ouest,**

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 janvier 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement d'Agents d'Exploitation Principaux des travaux publics de l'État, branche « routes, bases aériennes » organisés par la Direction Interdépartementale des routes Nord-Ouest

### **ARRÊTE**

**Article 1** : Le nombre de postes offerts au recrutement par concours d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État par la Direction interdépartementale des routes nord-ouest au titre de l'année 2024 est :

- Concours externe : **12 postes**

- Concours interne : **6 postes**

**Article 2** : Le Directeur interdépartemental des routes Nord-Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le 19 janvier 2024

Pour le Préfet de la Seine-Maritime  
et par délégation,  
Le Directeur interdépartemental des routes Nord-Ouest

Pascal GABET